



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Paraguay

Question écrite n° 1357

Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation des indiens ayoréo au Paraguay. Ces tribus sont parmi les dernières de la forêt amazonienne à être restées totalement sans contact avec le monde extérieur. Bien que protégé par la législation du Paraguay, l'intégrité de leur territoire est menacée par l'extension des activités agricoles et industrielles. D'ici à quelques années, une grande partie de l'habitat de ces tribus amérindiennes risque d'être détruit par la déforestation liée aux activités d'élevage. Il lui demande ce qu'il compte mettre en oeuvre pour la défense et la préservation du territoire où vivent les indiens ayoréo, au Paraguay.

Texte de la réponse

Le ministère des affaires étrangères suit avec une particulière attention, et sous ses divers aspects, la situation des différents peuples premiers en Amérique du Sud et au Paraguay. Au plan multilatéral, la France a joué un rôle essentiel dans l'adoption par l'assemblée générale des Nations unies le 13 septembre d'une déclaration des droits des peuples autochtones, également adoptée par le Paraguay. Ce texte réaffirme en particulier le devoir pour les États d'apporter « reconnaissance légale et protection aux terres, territoires et ressources traditionnellement détenus, occupés, utilisés ou acquis par des autochtones ». Nous resterons attentifs à sa ratification par les autorités locales. Localement, notre ambassade à Assomption a lancé des actions d'aide à l'artisanat local provenant des tribus indiennes menacées, tels les Nivaclés. Ces produits artisanaux sont revendus ensuite sur les marchés européens, permettant à leurs producteurs d'en tirer un profit confortable. Par ailleurs, notre ambassadeur a, personnellement et à l'aide de mécènes, aidé à l'équipement de villages indiens en puits.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1357

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juillet 2007, page 4930

Réponse publiée le : 9 octobre 2007, page 6125